Case
FRC
4426

LES JACOBINS

DÉVOILÉS,

Suivi d'une Liste fidèle des Membres de la Propagande.

Peuples, voilà vos rois ; Peuples voilà vos sages.

Par. M. B**. député du Clergé, aux Etats-Généraux.

M+W 7905

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LES JACOBINS DÉVOILÉS.

Causes & Agens de la révolution Française.

DEPUIS plus d'un siècle, il s'est formé en France une ligue de conjurés entre les rois. Les Protestans aigris par le mécontentement & enhardis par les principes antimonarchiques de leur doctrine en furent les premiers fondateurs. Aussi n'a-t-on connu de régicides en France que depuis l'établissement de cette secte.

Réunis, délibérans & combattans sous l'étendard de la révolte, & se flattant déjà d'avance d'un triomphe assuré, ils publièrent le plan de la république Française. Elle devoit être divisée en neuf cercles, & chaque cercle en neuf districts. Cette division a servi de modèle à la division actuelle en métropoles & en départemens; la différence ne vient que de l'agrandissement du royaume postérieur au plan des Calvinistes.

Tous les mécontens de la ville ne tardèrent pas à grossir cette ligue. Mais dans

la suite elle s'accrut prodigieusement par la réunion des Jansénistes, des Déistes & des Athées, & elle devint autant ennemie de la religion romaine que de la puissance des rois.

Diderot disoit hautement : « que les » peuples ne seroient heureux que lors- » qu'on auroit étranglé le dernier roi avec » les boyaux d'un prêtre ». Ce propos tenu au caffé procope, est attesté par plus de vingt témoins (1).

En faisant des progrès, cette ligue a acquis une existence stable. Elle s'est donnée la forme d'un corps régulier. Elle est divisée en grandes sections, sous le nom de LOGES, & subdivisée en une infinité de petites sections, de manière qu'elle s'est assurée une correspondance universelle dans toute l'Europe, parce qu'elle a des associés dans la plupart des villes. L'Empereur Joseph second, a enfin reconnu cette secte.

(1) Le dramaturge Mercier qui n'a point rougi de vendre son nom à Carra, pour l'infâme & pitoyable journal des annales patriotique, étoit présent à cette scène.

Il en a proscrit les loges dans ses états, & il est mort peu de tems après.

Cette secte professe une doctrine qui lui est tellement propre, qu'on peut l'appeller l'esprit de corps & le secret du parti; mais elle n'est pas révélée indistinctement à tous les membres & jamais aux indiscrets, ni à ceux qui ont un intérêt réel ou personnel à la combattre; on la laisse ignorer aux moins en partie à un souverain, à ses ministres & à ses agens fidèles. Ils ne sont admis que pour illustrer le corps & éloigner les soupçons.

Cette doctrine n'est révélée qu'à ceux qui présentent toutes les qualités qui forment un caractère analogue à l'esprit de la ligue. Mais après s'en être assuré par de très-longues épreuves, & encore faut-il que leur constance & leur fidélité soient garanties par un très-grand intérêt dans l'exécution de la doctrine.

Les maximes fondamentales de cette doctrine, sont celles-ci:

1°. Tous les hommes sont égaux; aucun d'eux ne peut être le supérieur des autres, ni leur commander. Tous les peuples de l'univers ne peuvent appartenir à une poignée

d'hommes qui sont les souverains. Mais ces souverains doivent plutôt appartenir à la multitude, & elle peut disposer de leur sort. Les peuples donnent la souveraineté comme ils veulent, il la reprennent quand ils veulent.

C'est un principe de foi, de morale & de politique de Calvin.

2°. Toute religion prétendue, révélée & présentée comme l'ouvrage de Dieu est une absurdité. Toute puissance se disant spirituelle pour exercer un empire plus imposant est un abus & un attentat. Il n'appartient qu'aux peuples d'adopter les mœurs qui leur conviennent, & de les régler par des loix qu'ils auront dictés eux-mêmes.

3°. Un serment solemnel oblige tous les initiés de soutenir & à propager la doctrine en corps jusqu'à sa pleine & entière exécution, jusqu'au renversement de tous les trônes, & sur-tout à l'anéantissement de la religion romaine.

Une seconde partie du serment oblige aussi à poursuivre rigoureuseument la vengeance de toutes les offenses qu'auroient essuyé les membres de la ligue; aussi Louis XVI est-il inscrit sur le registre des cou-

pables pour avoir offensé le duc d'Orléans, grand-maître, Necker & la Fayette, membres distingués de la ligue; & Monsieur, frère du roi, est également inscrit & menacé pour avoir offensé un président de loge.

La devise de la ligue est celle-ci : ENNEMIS DU CULTE ET DES ROIS. Elle est gravée sur un des cachets du baron de Menou.

Le chevalier Follard a parfaitement connu cette secte, sa doctrine & ses projets; en 1729, il déclare qu'il se trame en Europe une révolution, dont les ressorts sont si déliés, qu'ils sont imperceptibles. Il avoue que la politique en est admirable. Il prétend cependant que les puissances de l'Europe ont de bien mauvaises lorgnettes, pour ne pas appercevoir l'orage qui les menace. Il regrette bien de n'être pas né 30 ans plus tard.

Aussi depuis 1758, il n'est pas de moyens que l'on ait essayés sur-tout en France pour saper tout-à-la fois & le trône & l'autel. Dès cette époque, à la faveur de l'insouciance des rois, plusieurs membres ou partisans de cette ligue, s'étoient déjà introduits dans le ministère & dans les comités

de plusieurs souverains, tandis que d'autres en étoient les protégés & les pensionnaires. Ces faits n'ont pu échapper qu'à des aveugles.

De tous les moyens qui peuvent servir à l'exécution de l'entreprise, il n'en est aucun que la secte ne regarde comme illégitime. La calomnie, l'outrage, le pillage, le feu, le fer, le poison doivent servir également au triomphe de sa doctrine.

La conduite de l'exécution est confiée aux plus factieux & aux plus téméraires de ses membres. Cette portion est connue sous le nom de propagande, elle a un bureau central de correspondance pour toute l'Europe. Il est actuellement établi à Paris, & connu sous la dénomination du club des Jacobins & des Feuillans. Les députés l'ont formé, & ils y sont tout à la fois l'ame & le venin de la faction.

Le grand bureau central, ou club des Jacobins entretient une correspondance perpétuelle avec des affiliés, non-seulement dans toute l'étendue de la France, mais même chez l'étranger; un comité particulier est chargé de cette correspondance.

Tous ceux qui ne seroient seulement

soupçonnés d'opposer quelque résistance aux progrès de la doctrine de la secte, sont signalés comme ennemis de l'état, & comme coupables de haut crime. Deux comités sont chargés d'en faire la recherche & de les reconnoître, de les accuser, de les faire arrêter & emprisonner. Enfin, le grand bureau central & les trois comités ensemble, sont chargés d'ordonner & diriger les outrages, les pillages, les incendies & les assassinats.

COMITÉ DE CORRESPONDANCE,

Qui se tient les Mardi, Jeudi & Samedi, à six heures du soir.

MM. Villars, président, rue neuve des Petits-Pères, N°. 1er.

Rochambeau, secrétaire, rue du Cherche-Midi.

Menou, député de Touraine.

Hom, rue de Savoie, N°. 12.

Moreton, rue de Cherche-Midi, N°. 18.

Bonne Carrere, rue neuve des Petits-Pères.

Barnave.

Laclos, cour des fontaines, au Palais-Royal.

Charles Lameth.

Dubois de Crancé ; il veut perpétuer son existence jusques dans les assemblées électorales, en y faisant nommer ses créatures-des avocats, un Faydel, un Gorguerot.

Théodore Lameth, cul-de-sac notre dame des Champs.

Le Déans, député de Quimper.

Brevet de Beau Jour.

Creuzé de la Touche.

La Metherie, député de Mâcon.

Massieu, curé de Cergy.

(Tout le monde sait les moyens infâmes mis en usage par les Lameth, pour l'élever à l'épiscopat tant à Versailles où il a échoué qu'au département de Beauvais, où il n'a recueilli que du mépris lors de sa dernière mascarade).

Barrère de Vieuzac, député du Bigorre.

L'abbé Duvernet, rue du four St. Honoré, maison du Notaire.

Biauzat, député de Clermont en Auvergne, *bas, intriguant, sot, impertinent & bavard.*

Rousseau, rue de Bourbon St. Germain.

Broglie, député de Colmar.

Piegre, au Palais-Royal.

Verchous, député d'Autun.

Collot Dherbois, rue du Mail, N°. 38.

(On connoit les ressorts qu'il fit jouer au spectacle de *Monsieur*, pour y faire représenter sa pitoyable pièce de la mort de Socrate).

Brostaret,

Dumas, député d'Orange.

Riccé, rue Daguesseau, N°. 12.

Thainville, chef du bureau, rue neuve des Petits-Champs, N°. 99.

COMITÉ DES RECHERCHES,

Composé de députés.

Poulain Corbion, député de St. Brieux.

Pardieu, député de St. Quentin.

Le Déans, député de Quimper.

Voidel.

[La mémoire de cet homme abominable sera en exécration à la postérité la plus reculée. O mes collègues, défiez-vous de lui. Songez qu'il ne rougit pas de violer le sceau d'une lettre, il demandoit, il y a deux mois, au bureau de la poste si l'homme aux gros paquets étoit arrivé, & qu'on le lui fit remarquer dans la salle. Infâme Voidel]!

Cochon de l'Aparent.

Brulard, dit Sillery.
Babet.

On sait que le vicomte de Macaye a donné sa démission, & en se retirant, a dénoncé les manœuvres criminelles du comité.

COMITÉ DES RECHERCHES,

Composé de Parisiens.

Layer, rue de Tournon.
Poquadey, rue des Augustins, maison de M. Bellanger, ancien magistrat au châtelet; intriguant d'une nouvelle espèce. Affilié à une société d'escrocs, petits maîtres, qui font ce qu'ils appellent des affaires, en pillant adroitement à Paris le pauvre monde; partisan zélé des Jacobins qui le soutiennent, il occupe quatre à cinq logemens, sous des noms divers; il est au reste très-démagogue & porte l'uniforme national.
Callet, rue des vieux Augustins.
Le Vacher Duplessis, rue du Temple, N°. 128.
Bidault, rue des Francs-Burgeois-Saint-Marcel.
Ciserar, rue neuve Ste. Geneviève.

Payen, député d'Artois.
Verchère.
Bousselet.

Lors du rassemblement des états-généraux à Versailles, les besoins annuels de l'état, nécessitoient une dépense annuelle de 521 millions. Depuis cette époque jusqu'à ce jour, la dépense annuelle a été portée à neuf cent millions au moins; une forte partie de cet excédent a dû être employée.

1°. A établir des clubs dans son royaume, à y recruter des affiliés, à fournir aux frais de leur administration, des bureaux de correspondance, de courriers de députation, de ports de lettres, de paquets.

2°. En frais d'établissement de la nouvelle église en gratifications aux membres des différens clubs, aux députés de l'assemblée, aux administrateurs & électeurs du département, pour diriger les opérations des uns, & acheter les suffrages des autres.

3°. A soulever les peuples & les troupes, à soudoyer cinquante journalistes incendiaires, sanguinaires, régicides, autant de colporteurs, pour injurier chaque jour au château des Tuileries, une reine malheureuse qui intéresse l'univers à sa défense,

& dont tout le crime est d'avoir accablé de ses bienfaits, des gens qui n'étoient pas dignes d'approcherde son auguste personne; plus de 50 mille brigands, tant à Paris, que dans les provinces, à recompenser leurs forfaits, & à en acheter l'impunité.

4°. Enfin, à expédier en pays étranger des séditieux, chargés de sommes considérables, pour tenter le soulevement des troupes & des peuples contre leur souverain.

Un comité est chargé de la trésorerie de la propagande, & la caisse est alimentée des deniers de la nation, des contributions des protestans agioteurs (1).

COMITÉ D'ADMINISTRATION

De Trésorerie.

Bonne Carrière.
Mendouze.
Gautherot, rue de la Vrillière.
Ferclat, rue des Fossés-Mont-Martre.

---

(1) Nous défions le sieur Montesquiou qui nous a débité hier de si belles phrases à la tribune, de nous donner un compte exact des dépenses de 1789, sans y mentionner cet état.

Milet, rue de Grenelle Saint-Germain, N°. 17.

Bertaud, rue de Bourgogne, N°. 5.

Roussille, rue du Hazard, N°. 12.

Hyon, rue Sant-Honoré, N°. 238, vieux libertin, ci-devant commis au bureau de la guerre, où il a reçu quelques affronts; chetif poëte de caffé, puis électeur en 1789, digne ami du métaphysicien Syèyes, il s'est enfin affilié à la propagande, qui le soutient depuis la révolution. Je ne connois pas d'individu tout-à-la-fois plus bavard & plus impertinent.

Lefevre, graveur, aux capucins.

Gerdret, trésorier, rue des Bourdonnois.

Desfieux, trésorier suppléant, rue Notre-Dame des Victoires, N°. 29.

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET PRÉSENTATION.

Qui se tient les jeudis à 4 heures du soir.

Tous ceux qui postulent pour être agrégés à la ligue ou à la propagande, sont assujettis à un examen & à des épreuves. Tous les ouvriers & députés, expédiés vers le club des jacobins, sont obligés d'exhiber les preuves de la légitimité de leurs titres & de leur

659

mission. Un comité est chargé de l'examen des aspirans, & de la vérification des pouvoirs. Pour éviter à nos lecteurs la nomenclature des membres déjà cités, nous dirons seulement, ceux qui ne sont pas connus.

MM. Carra, ruede la Michaudière.
Reh, secrétaire, rue Saint-honoré.
Le duc de Chartres.
Constantini, cour du Dragon.
Du Fourny, rue des Mathurins.
Lemezions, rue Eeydeau, nº. 2.
Gineste, rue de Gramont, nº. 9.
Chepi, fils, rue du Chevalier, jacobin lourd & épais, sans talens & sans mœurs.
Le Fevre, aux capucins Saint-Honoré.

Pendant l'impression, j'ai appris que les Feuillans étaient sur le point de se réunir aux jacobins, je dirai dans peu les causes de la division & les motifs de réunion, de cette misérable société. On y verra quels complots affreux, l'on trame contre la Royauté & ses généreux défenseurs....

FIN.